

# Délibération n° 2018-06-23

Extrait du registre des délibérations  
 du conseil communautaire du 17 décembre 2018

**Objet**

Changement du titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants catégories 2 et 3

**Rapporteur**

KAROUTZOS Christian

**Date de convocation**

10 décembre 2018

**Date d'affichage du compte rendu**

21 décembre 2018

**Nombre de conseillers**

En exercice : 126

Présents : 91

Votants : 95

Pour : 95

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	VEZON Christophe (S)	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert	CHEYNOUX Gérard	
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
		DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
		GAUTHIER Isabelle
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
MAGAUD Hervé (S)	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre (S)	LIVET Bertrand
MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René	MARTINANT Pierre
		MEALLET Roger-Jean
MONIET-FIEVET Jean-Marc		NICOLLET Michel
	SAUTEREAU Catherine (S)	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard (S)
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
POMEL Michel	POULOSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
ROCHETTE Christophe	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		SALVINI Luc
SAUVANT Jean-Pierre	SOLIGNAC Maurice (S)	THEVIER Gérard
TINET Georges		
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (4) : ALETON Danielle à VARISCHETTI Martine, BERTHELOT Pascal à LEGENDRE Denis, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, ROUX Bernard à CORRE Jean-Marie.

Absents représentés (9) : BOYER Elie, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, JOLIVET Sylvie, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélia, PELOU Michel, SAUX Marie-Pierre.

Absents (31) : BARBET Laurent, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, BESSEYRE Fabien, BRUNETTI Graziella, CHABAUD Christian, CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, COSTON Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DESGEORGES André, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MOREL Jacques, NÔ Lucien, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, TOULOUZE Michel, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

VU la délibération n° 2017-03-26 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 26 mars 2017 relative à la demande de licence de spectacle et à la désignation du titulaire ;

**CONSIDÉRANT** que, par délibération en date du 26 mars 2017, l'Agglo Pays d'Issoire a sollicité auprès de la Direction générale des affaires culturelles, l'attribution d'une licence d'entrepreneur de spectacle catégories 2 et 3, concernant les diffuseurs « qui ont la charge dans le cadre d'un contrat, de l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles » ;

**CONSIDÉRANT** que, le 24 octobre 2017, la commission régionale chargée de statuer sur les licences d'entrepreneur de spectacles, a attribué les licences 2-1106462 et 3-1106461 à Monsieur Alexandre DUBOC, directeur du pôle économie et attractivité auquel était alors rattachée la saison culturelle ;

**CONSIDÉRANT** que, suite à la restructuration du service culture et patrimoine, désormais placé au sein de la Direction générale du territoire, une demande de changement de titulaire auprès des services de la DRAC doit être engagée, et qu'après désignation d'un nouveau titulaire et validation par les services de l'État, les licences 2 et 3 en cours seront effectives jusqu'au 24 octobre 2020 ;

Les membres du conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à engager toutes les démarches et formalités administratives relatives à la demande de modification du titulaire des licences 2-1106462 et 3-1106461 auprès de la DRAC ;
- de proposer Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président de l'Agglo Pays d'Issoire, comme personne physique titulaire desdites licences.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 28/12/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/12/2018